

FICHE D'ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL 2023-2024

1 BAC PRO Avec changement d'orientation (passerelle)

Vous arrivez en 1BAC PRO au lycée Jules Verne et vous avez changé de filière.
Vous pouvez recevoir les 100€ d'avantages Atouts Normandie pour les équipements professionnels (EPI)
Suivant les instructions ci-après.

Comment faire ?

1. Récupérer la fiche EPI correspondant à votre formation (auprès de la vie scolaire, lors de votre inscription) ou sur le site internet du lycée. <https://julesverne.etab.ac-caen.fr/spip.php?article220>
2. **Indispensable avant de nous contacter** : Mettre à jour votre compte « Atouts Normandie »
 - Connectez-vous à votre compte « Atouts Normandie »
 - Vérifier vos coordonnées
 - Demander vos avantages « Etudes » (1)
 - Choisir **section d'enseignement professionnel Jules Verne**
 - Choisir 2^{ème} année de BAC PRO
 - Choisir votre formation
 - Valider

Les modifications sur votre compte sont possibles à partir du 1 juillet 2022

MES ÉTUDES




AVEC LE VOLET D'AVANTAGES "ETUDES", VOUS OBTENEZ...

- 70 € Pour acquérir mes livres scolaires en lycée général ou technologique
- 40 € Pour acquérir mes livres scolaires en lycée professionnel
- 100 € Pour acheter mon premier équipement professionnel (seulement si je suis en 1ère année de formation professionnelle.) (EPI)

DEMANDER MES AVANTAGES ÉTUDES (1)

3. Vous obtenez votre avantage « 40 € livres scolaires » **mais pas l'avantage « 100 € équipement professionnel**». Pour l'obtenir, vous devez obligatoirement contacter le lycée Jules Verne.
4. Prenez contact auprès de :
 - Mme LEMARIE au secrétariat de la scolarité (jusqu'au 18/07/2023 et à partir du 23/08/2023)
 - tél : 02.31.84.07.63 email : valerie.lemarie@ac-normandie.fr
 - ou**
 - Mme JULIEN au bureau du DDFPT (jusqu'au 7/07/2023 et à partir du 31/08/2023)
 - Tél : 02.31.84.0760 email : actx.julesverne@ac-normandie.fr

qui fera les démarches nécessaires dans les meilleurs délais.

 **Nous vous rappelons que votre compte doit être à jour pour que le lycée Jules Verne puisse faire la demande de validation de vos avantages « équipements professionnels (EPI) » auprès de la région.**

5. Nous vous conseillons de vous rendre chez notre fournisseur afin de faire les essayages et de réserver vos EPI pour être équipé dès la rentrée, et ceci, avant d'avoir le retour de validation de la carte Atouts Normandie.
En échange de votre QRcode et du mot de passe, le fournisseur vous remettra vos EPI.

Coordonnées du fournisseur A PROTECT au verso

